

MAG

CHENÔVE

AVEC VOUS



DOSSIER :
VIVEZ UNE ANNÉE ACTIVE & SPORTIVE À CHENOVE !

HIVER 2022

 [villedechenove](https://www.facebook.com/villedechenove)

 [villechenove](https://www.instagram.com/villechenove)

ville-chenove.fr

Ville de
CHENÔVE

HOMMAGE

À MARTINO AMODÉO

Je voudrais adresser au nom du conseil municipal de la Ville de Chenôve, nos sincères condoléances et notre amical soutien à la famille de Tony, à ses quatre enfants Florence, Mathieu, Jean et Marie, à sa compagne Colette et à tous ses proches dans la peine.

Je voudrais également vous dire la tristesse unanime des collègues de Tony à l'annonce de son décès. En effet, tant par ses amis que par ses adversaires, Tony était infiniment respecté pour la force de ses convictions, sa fidélité à l'idée communiste et au Parti Communiste, son profond humanisme et son ouverture à l'Autre quel qu'il soit. Ces qualités humaines deviennent si rares de nos jours qu'il convient de souligner combien elles façonnaient le caractère et la manière d'être de notre ami, de notre collègue, de notre camarade. Sans oublier ses rires, sa jovialité, sa truculence toute méditerranéenne mêlée à une certaine nostalgie de la Calabre où il avait ses racines.

Tony, au-delà de son appartenance politique, c'est une vie d'engagement public pour ses concitoyens. D'abord comme maire de Boncourt-le-Bois jusqu'en 2001, puis à Chenôve comme conseiller municipal délégué depuis 2014 au sein duquel il a eu en charge les dossiers du logement, de l'urbanisme et du patrimoine tout en dirigeant le groupe des élus communistes dont il était la voix puissante.

Il donnait aussi de son temps et de sa disponibilité à plusieurs associations de solidarité tout en étant un fervent supporter de la vie culturelle chenevelière et de la programmation du Cèdre. Fêru de lecture, de cinéma, de théâtre, il n'était pas rare que nous échangeions nos impressions sur un roman, un spectacle ou un film. Sans compter l'évocation des dialogues culte de Michel Audiard, notamment ceux des « Tontons Flingueurs », œuvre inégalée du septième art dont nous apprécions tous deux la grande finesse et que Tony ne manquait jamais de regarder lors d'une de ses diffusions régulières.

Voilà Tony, ces quelques mots qui ne sauraient résumer tout le manque que ton absence crée déjà. Je ne sais pas exactement quels étaient tes rapports aux « forces de l'esprit », selon la formule maintenant consacrée. Nous avons évoqué à plusieurs reprises cette dimension spirituelle lors de nos discussions à bâtons rompus. Il n'en reste pas moins que tu as livré avec beaucoup de courage et d'acharnement ton dernier combat contre la maladie, contre l'épuisement physique, entouré de l'amour de tes proches et l'affection de tes amis. Et si, en nous quittant, une chanson a résonné dans ta tête, c'était forcément « Bella Ciao ».

*Ciao Tony !
Salut camarade !*

Thierry Falconnet



MARTINO AMODÉO
1947 - 2021

SOM— MAIRE

PAGE 6 À 11

Rétrospective 2021

PAGE 12 À 13

Vie Citoyenne
Noël solidaire 2022

PAGE 14 À 15

Participation citoyenne en actes

PAGE 16

Cadre de vie

PAGE 17 À 21

Dossier : Vivez une année active et sportive en 2022 !

PAGE 22 À 23

Tribunes libre expression

PAGE 24 À 25

Coups de coeur de la Bib
Agenda

PAGE 26 À 27

Permanences de quartier
Visites de quartier

MAG CHENÔVE AVEC VOUS MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

2, place Pierre Meunier - B.P. 130
21 300 Chenôve Cedex
Tél. : 03 80 51 55 00
communication@ville-chenove.fr
www.ville-chenove.fr

Directeur de la publication : Thierry Falconnet
Direction éditoriale : Justine Lagrange, Émilie Billot
Rédaction : Emilie Billot, Éric Kragbé, Suzanne Lavergne, Cécile Martin, Aude Moulin
Infographie : Direction de la communication
Crédits photos : Ville de Chenôve, Jonas Jacquet et Vincent Arbelet
Impression : VIDONNE 4, rue de la Petite Fin, 21121 Fontaine-lès-Dijon
Distribution : Adrexo
Dépôt légal à parution | **Tirage** : 7500 exemplaires
Magazine édité le 10/01/2021

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 20 juin 2018 N°2018-493, et au règlement général sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à rgpd@ville-chenove.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



GARDER LE RYTHME POUR TENIR LA DISTANCE

2021 est finie, bienvenue à 2022. Malgré un contexte toujours rendu fragile et incertain par les effets d'une pandémie qui dure maintenant depuis de trop longs mois, il nous faut rester mobilisés et combatifs alors que la course que nous menons pour sortir de cette crise sanitaire n'est toujours pas terminée.

Résolus à aborder avec détermination les derniers obstacles avant la ligne d'arrivée, notre état d'esprit commun doit être empreint de confiance et d'espoir en l'avenir. Cet optimisme partagé au sein des différentes équipes façonnées par le « jeu en passes », nous le cultivons tout en restant lucides sur les enjeux que nous avons à affronter. Nous sommes convaincus que c'est la meilleure tactique pour nous permettre de construire ensemble un monde plus juste, plus équitable, plus durable, qui aura tiré les enseignements de cette épreuve terrible.

Dans ce monde nouveau, la puissance publique de proximité que nous servons toutes et tous devra plus que jamais être au plus près de vos besoins au moyen d'une offre de services au public de qualité. Petits et grands, jeunes ou moins jeunes, actifs ou retraités, personnes en situation de handicap, il est indispensable pour nous d'accompagner chacune et chacun dans ses projets, faire en sorte qu'il ou elle atteigne ses objectifs.

Sur le territoire d'une ville - la plus sportive de notre région dans sa catégorie en 2019 - qui accueillera des délégations nationales dans le cadre des prochains Jeux Olympiques de Paris en 2024, comment ne pas nous inspirer de la philosophie du Sport afin de garder le rythme pour tenir la distance. Un sport accessible à toutes et tous, vecteur de lien social, de santé et de bien-être. En 2022, nous poursuivrons nos actions pour véhiculer par la pratique sportive les valeurs de courage, d'abnégation, de dépassement de soi dans l'effort, d'exemplarité, de combativité et d'esprit d'équipe. Des valeurs qui font sens aujourd'hui comme hier et comme demain.

D'ici là, élus et agents municipaux, nous vous présentons, à vous, à votre famille et à vos proches, tous nos vœux pour cette nouvelle année 2022. Nous vous souhaitons de la vivre dans une commune active et sportive qui cultive encore plus, sur tous les terrains et dans tous les domaines, les vertus de l'Olympisme que nous avons en partage : l'Amitié, le Respect et l'Excellence.

Bonne année à toutes et à tous !

Thierry FALCONNET
Maire de Chenôve

RÉTROSPECTIVE EN PHOTOS | 2021



18 janvier 2021
Ouverture du centre de vaccination.
Dans le cadre de la grande campagne de vaccination, Chenôve met en place un centre pour contribuer à la lutte contre la Covid-19.



19 janvier 2021
Accueil de vaches et chevaux en pâturage sur le Plateau de Chenôve avec comme objectif la restauration des pelouses après les incendies : un moyen d'entretenir notre plateau de manière durable et naturelle.



1^{er} février 2021
Visite de la Ministre Nadia Haï *députée auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargée de la Ville.*



17 février 2021

Plantation d'un verger conservatoire, *Devoir de mémoire... gustative au jardin du Clos du Roy. Pommiers, poiriers et pruniers divers mais aussi cognassiers, cerisiers, néfliers ou encore noisetiers et noyers sont protégés grâce à ce verger conservatoire tout en donnant l'opportunité aux habitants de découvrir des saveurs oubliées.*

19 mars 2021

Les élèves des écoles de Chenôve sur les traces du street art



19 mars 2021

Un chromebook pour chaque élève de CM1 mis à disposition gratuitement par la municipalité qu'il pourra utiliser dans un cadre scolaire mais aussi familial pour poursuivre ses apprentissages : une nouvelle étape dans la lutte contre la fracture numérique.



17 mars 2021

Installation du Conseil participatif des Jeunes Enfants en salle du conseil municipal

27 avril 2021

Tirage au sort des instances participatives



7 mai 2021

La quotidienne sportive en milieu scolaire. *Dans une période où le sport a été mis entre parenthèse à cause de la Covid-19, la Ville de Chenôve a proposé des activités sportives en plein air aux enfants des écoles.*



19 mai 2021

Atelier de street art avec l'artiste Nikki

Les enfants de la Fabrique se sont transformés en artiste le temps d'un atelier. Ils ont exposé leur œuvre au Cèdre aux côtés de celles de Nikki.



15 juin 2021

Le Conservatoire présente leurs instruments aux enfants de Chenôve. *La découverte, une étape essentielle pour créer des vocations et étayer la curiosité.*



15 juin 2021

Chenôve - Équipe gagnante de la finale régionale Grand Est du Trophée Impro & Culture
Ces ateliers de théâtre d'impro favorisent l'épanouissement, l'éducation à la citoyenneté, l'insertion sociale des jeunes et améliorent leur confiance en eux.

2 juillet 2021
Remise du prix des
bacheliers
les bacheliers
cheneveliers avec
mention sont mis à
l'honneur par les élus
en salle du conseil
municipal, une
tradition à Chenôve.



Juillet & août 2021
Vacances pour tous avec des activités et des
séjours proposés aux petits comme aux grands.



7 septembre 2021
La bibliothèque-médiathèque propose le portage
à domicile pour les personnes ne pouvant pas
se déplacer afin de faciliter le prêt : un moment
précieux d'échanges.

8 septembre 2021

Réunion publique « Le Parc »

L'occasion de restituer la contribution active des
habitants à ce projet. La ville a proposé à la population de
se réunir au Cèdre en mettant également dans le contexte
sanitaire difficile en place une diffusion en direct sur ses
réseaux sociaux afin de donner à tous la possibilité d'y
participer.





20 septembre 2021
 Des petits déjeuners dans les écoles de Chenôve
Initialement prévus pour les écoles situées en réseau d'éducation prioritaire, la Ville de Chenôve personnalise l'opération et déploie ses petits déjeuners gratuits pour tous les enfants des douze écoles de la ville.

Octobre 2021
 La semaine Bleue et Octobre Rose ont rythmé les semaines des cheneveliers



21 septembre 2021
 La Fête de la République
Pour cette nouvelle édition, la fraternité a été mise à l'honneur. Des cerfs-volants, une nouvelle fresque, une exposition de Marianne, des créations documentaires et des ateliers créatifs ont une nouvelle fois rassemblé la population autour des valeurs républicaines.



11 novembre 2021
 Cérémonie commémorative
Thierry Falconnet, maire de Chenôve, a remis à Younès Allali, nouveau porte drapeau, la Croix de Guerre avec étoile d'argent, titre attribué à la Ville de Chenôve en 1948 pour son comportement exemplaire durant la 2^{de} Guerre Mondiale.



20 novembre 2021

Désimperméabilisation de la cour de l'école Bourdenières

Après avoir dessiné les aires de jeux et les espaces naturels, les professeurs des écoles, les enfants et les parents ont participé à la plantation et l'aménagement de ces espaces : un moment éducatif et ludique en partenariat avec l'association Pirouette cacahuète.

Novembre 2021

Une semaine des droits de l'enfant sur la sensibilisation au handicap



9 décembre 2021

Un arbre de la laïcité planté à l'école En-Saint-Jacques À l'occasion de la journée nationale de la laïcité, dans le cadre de la Cité éducative, un Ginkgo Biloba symbole de résistance et de persévérance a été planté par les enfants.



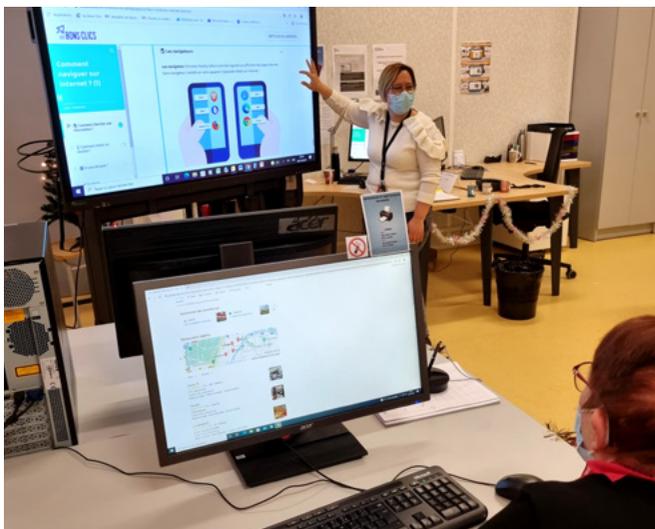
24 novembre 2021

Le gymnase du Mail vu du ciel

La construction du nouveau gymnase prend de la hauteur et son bâtiment se dessine.

30 novembre 2021

Conférence au Cèdre sur les violences conjugales et intrafamiliales



9 décembre 2021

Atelier de formation informatique pour lutter contre la facture numérique

Dans le cadre d'un partenariat avec la Carsat, le CCAS de Chenôve forme nos aînés à l'outil informatique, de l'utilisation de la souris, aux recherches sur le net en passant par les démarches administratives en ligne.

VIE CITOYENNE

ÉLECTIONS & RECENSEMENT

LES ÉLECTIONS 2022 UN DROIT ET UN DEVOIR

ÉLECTIONS 2022



PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES

Les dates à retenir

Élections présidentielles

- les 10 et 24 avril 2022

Élections législatives

- les 12 et 19 juin 2022

Inscriptions • jusqu'au 4 mars 2022

Lieu

Bureaux 1 à 9 • Hôtel de Ville

Salle des Fêtes

2 place Pierre Meunier

Heures d'ouverture : de 8h à 19h

Accès aux bureaux de vote

- L'accès à la salle de vote est limité aux membres des bureaux de vote et aux électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune. Les personnes handicapées peuvent être accompagnées.
- Une vérification de votre qualité d'électeur sera réalisée à l'entrée sur présentation de votre carte électorale et d'une pièce d'identité.
- Si vous avez déménagé, votre carte nous a été retournée, elle vous sera remise le jour du scrutin. Si vous l'avez oubliée, un ticket électeur, vous permettant de voter, vous sera délivré sur présentation d'une pièce d'identité.

Informations pratiques

Vérification de votre situation électorale

Si vous avez été inscrit d'office : jeunes majeurs, nouveaux Français..., ou simplement en cas de doute, rendez-vous sur www.service-public.fr, rubrique services en ligne et formulaires/ISE

Inscriptions sur les listes électorales

- pour connaître les conditions d'inscription,
- avoir la liste des justificatifs pour vous inscrire,
- ou effectuer votre inscription en ligne.

Rendez-vous sur www.service-public.fr/particuliers, rubrique vos droits

Vote par procuration

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le mandataire peut être inscrit dans une autre commune que le mandant. En revanche, le mandataire doit voter pour le mandant dans le bureau de vote de ce dernier.

- Rendez-vous sur www.maprocuration.gouv.fr



RECENSEMENT : MODE D'EMPLOI

Le recensement a démarré ce 20 janvier 2022. Il a lieu tous les ans pour une partie de la population. Si vous êtes concernés, la Ville de Chenôve prendra contact avec vous.

Un agent recenseur accrédité par la Ville de Chenôve viendra vous apporter la notice pour répondre en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr ou des questionnaires papier (qu'ils viendront récupérer sous quelques jours).

Les agents vérifieront la bonne prise en compte de tous les logements concernés.



Emma
CLEMENCE



Laetitia
LUKAU



Lucie
MARTINEZ

Questions/réponses :

Vous vivez à plusieurs endroits au cours de l'année ?

Vous êtes recensé dans la commune de votre résidence principale.

Le recensement de la population, c'est utile pour les communes !

Le budget de votre commune dépend du nombre de ses habitants et de sa composition.

Le recensement, c'est sûr !

Vos données sont protégées : seul l'Insee y a accès, et est tenu au secret statistique.

Le recensement par internet, c'est simple !

Recensez-vous en ligne, et gagnez du temps.

UN NOËL TOUJOURS SOLIDAIRE À CHENÔVE



DES ILLUMINATIONS POUR RÉCHAUFFER LES C(H)ŒURS

Le 4 décembre 2021, les Cheneveliers et Chenevelièrès ont bravé la pluie et le froid pour découvrir le lancement des illuminations de la ville, et s'émerveiller devant le nouveau (et premier) sapin situé sur l'esplanade de la République. Cet arbre de 6 mètres de hauteur a été la vedette le temps d'une soirée festive et chaleureuse, où les habitants ont pu profiter de quelques thés, cafés, chocolats et vins chauds (toujours avec modération !) tout en s'amusant. En cette période de situation sanitaire complexe, ce fut l'occasion de mêler festivités et solidarité avec la présence des associations de l'Office Municipal de la Culture qui proposaient à la vente de nombreux objets de Noël dont les profits ont été reversés au Téléthon. Et pour réchauffer les oreilles, la compagnie « Complet'Mandingue » a fait chanter petits et grands sur des airs aussi pop que traditionnels grâce à son orchestre de six musiciens, dont l'énergie et l'humour communicatifs en ont fait sourire plus d'un(e) !

Le Conservatoire à rayonnement communal a pu lui aussi fêter Noël avant l'heure, avec son concert « Le Temps d'un Rêve » le 8 décembre dernier. Du chant, de la danse et des pratiques instrumentales collectives se sont succédés durant 2h sur la scène du Cèdre. De très belles performances qui ont ravi la salle comble !



UN NOËL POUR TOUS

De nouveau, la Ville de Chenôve a voulu enchanter petits et grands pour les fêtes de fin d'année. Une grande collecte a été organisée auprès des habitants qui le souhaitaient du 1^{er} au 15 décembre. Une belle occasion d'être solidaire, d'apporter un peu de douceur en offrant des objets alliant l'utile à l'agréable pour les personnes en situation de précarité, en privilégiant bien sûr l'achat de leurs dons chez les commerçants locaux. À ces dons se rajoute la collecte des acteurs économiques de la ville avec de très beaux cadeaux comme les traditionnels jouets de Noël à destination des plus petits !



Cela fait 6 ans que, dans le cadre du Noël solidaire, un bel élan bénévole de solidarité et de générosité est engagé, sous l'impulsion de la ville et de ses partenaires, à l'attention de toutes celles et de tous ceux qui ont été fragilisés par des accidents de la vie. Cet élan a été d'autant plus fort que nous vivons une période particulière. C'est pourquoi je voudrais remercier celles et ceux qui n'ont pas économisé leur énergie pour que cette fin d'année 2021 reste un moment positif pour tous.



Christiane JACQUOT
adjointe au maire
déléguée à la Solidarité,
à l'Inclusion et à l'Action sociale

DU CHOCOLAT POUR LES ENFANTS

Comme chaque année, à l'occasion des fêtes de Noël, l'ALS (les « Amis du Lien Social ») distribue des friandises aux enfants de Chenôve. 4 800 papillotes et 3 200 petits gâteaux ont été mis en sachet en ... 77 minutes ! Les petites mains des bénévoles de différentes associations et des employés municipaux volontaires se sont affairées à la Salle des Fêtes pour remplir 1 600 sachets distribués aux enfants scolarisés dans les groupes scolaires de Chenôve.

PARTICIPATION CITOYENNE EN ACTES



CONCERTATION PRÉALABLE À LA CRÉATION DE LA ZAC KENNEDY : UN PROJET AVEC DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Pour le secteur Kennedy, de nouveaux principes d'aménagement se dessinent pour 2022 ! En effet, lors de la concertation citoyenne de l'automne 2020 sur le projet Kennedy, de nombreux riverains s'étaient prononcés en faveur du maintien d'une offre commerciale significative de proximité. La municipalité a retravaillé le projet en ce sens avec ses partenaires, à l'écoute des attentes des habitants et citoyens.

En novembre dernier, lors d'une conférence de presse, la Ville de Chenôve, en présence des partenaires du projet, Dijon métropole, la Splaad (Société publique locale d'aménagement de l'agglomération dijonnaise) et Lidl, annonçait le maintien des commerces de proximité. Le groupe Lidl souhaite investir et mettre en place leur nouveau concept de supermarché urbain.

Ce maintien sera la source d'un tout nouveau concept architectural qui se voudra moderne, accessible et respectera cette idée de nature en ville qui avait été au cœur de la première concertation.

La future Zac Kennedy, ce sera donc : 150 logements, une place piétonne végétalisée, une entrée nord plus attractive, du stationnement et des commerces de proximité. Une concertation citoyenne sera relancée en ce début d'année 2022 pour un démarrage des travaux en 2023.

Cette concertation citoyenne se déroulera du 15 février au 19 avril 2022. Deux expositions du projet seront visibles à la Maison du Projet et au centre commercial Kennedy.

NOUVEAU COMPOSTEUR : UN GESTE DE PLUS POUR PRENDRE SOIN DE LA PLANÈTE

Après la mise en place de la placette de compostage dans le quartier des Grands Crus, à l'initiative des anciens membres du conseil participatif, un nouveau composteur voit le jour à Chenôve.

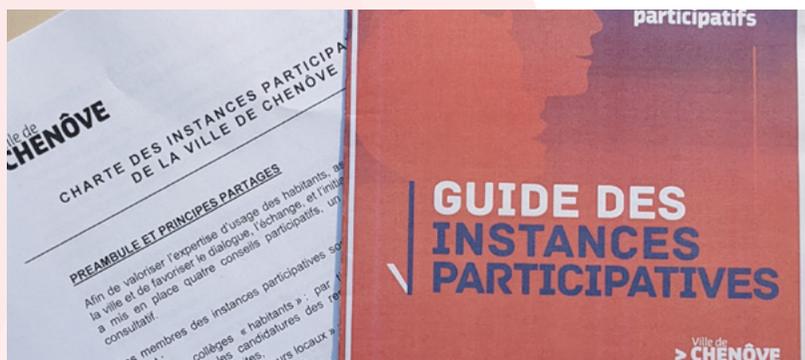
Situé aux abords de l'Hôtel de Ville, à proximité directe d'un espace de jardinage partagé et du centre social, il offre à chacun la possibilité de s'engager pour la planète en triant mieux et en recyclant ce qui peut l'être.

C'est pourquoi, à l'occasion de l'ouverture de ce nouveau lieu de compost, les familles fréquentant le centre social ont pu récupérer leur « bio seaux ». Les agents de la collectivité travaillant à proximité ont été également sensibilisés à cette démarche afin de composter leurs déchets de déjeuner.

L'association Arborescence et les ambassadeurs du Tri des déchets de Dijon métropole accompagnent la Ville et les habitants dans cette démarche vertueuse.

Pour plus d'informations :

**Maison du projet | 03 80 51 56 10
maisonduprojet@ville-chenove.fr**



PREMIERS PAS POUR LES NOUVEAUX CONSEILS PARTICIPATIFS ET CITOYEN

Après leur installation le 19 octobre 2021, les nouveaux membres des conseils participatifs se sont réunis les 7 et 8 décembre derniers.

Ces premières réunions permettent de favoriser et de construire un premier temps de rencontre entre les nouveaux participants et les animateurs, afin d'expliquer le rôle, les missions ou encore le fonctionnement des conseils.

Ces soirées étaient aussi l'occasion pour les nouveaux participants d'en apprendre davantage sur le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), lancé en 2014, qui prévoit la transformation profonde de nombreux quartiers prioritaires de la politique de la ville en intervenant fortement sur l'habitat et les équipements publics, pour favoriser la mixité dans ces territoires.

Dans le cadre de l'édition 2021 du Prix de la Valorisation paysagère décerné chaque année par le Jury de Côte d'Or Tourisme, la ville de Chenôve a reçu une distinction particulière, le Prix de la Participation citoyenne. Cette récompense qui salue la mise en œuvre avec nos partenaires de deux projets phares sur notre territoire, vient également valoriser tout le travail que nous menons depuis des années en lien avec les habitants. A Chenôve, la participation citoyenne est une réalité que nul ne peut ignorer.



Ludovic RAILLARD
adjoint au maire

délégué à la Vie associative, à la Participation citoyenne, à la Lutte contre les discriminations, à la Propreté et au cadre de vie

POUR L'AMÉLIORATION DE VOTRE CADRE DE VIE

Des projets aux aménagements en passant par les travaux, cette rubrique vous permet de suivre l'actualité de votre commune.



LA PLACE DU 19 MARS SE DÉVÊT

Dans la poursuite de la végétalisation des espaces en plein cœur des habitations, un partenariat a permis à des élèves de BTS aménagement paysager de réaliser des travaux pratiques grandeur nature. Ce fût l'occasion de tester la découpe du bitume à la tronçonneuse à matériaux ou encore de manier pioche et barre à mine dans l'objectif de dégager l'espace «béton» en vaste îlot de terre. Une belle expérience réalisée dans la bonne humeur.

L'ESPLANADE DE LA RÉPUBLIQUE S'HABILLE

En plus des 7 arbres qui ont été plantés sur l'esplanade le 5 janvier, la ville a implanté de nouveaux mobiliers, bancs et poubelles, au fil des pas des visiteurs, dans l'objectif d'accueillir le marché du dimanche. De cette manière, vous pouvez profiter pleinement de ce bel espace qui constitue le nouveau centre-ville de Chenôve.



LES ARBRES SE REFONT UNE BEAUTÉ

Depuis le début de l'hiver, de nombreux arbres de la commune ont accueilli dans leurs branches les élagueurs des équipes municipales afin de bien cohabiter avec leur environnement proche et ainsi garantir la sécurité des passants, dégager les façades et se débarrasser des bois morts et des branches déperissantes. En janvier, ce sera au tour du petit Mail de profiter de l'hiver pour se refaire une beauté.

DÉNEIGEMENT : MODE D'EMPLOI

Dijon métropole assure le déneigement de l'ensemble des voies des 23 communes. Ce dispositif assure prioritairement le déneigement des voies principales et celles empruntées par les transports en commun.

Chaque propriétaire ou locataire est tenu de dégager la neige et d'éliminer le verglas devant sa propriété, sur le trottoir, afin d'assurer aux piétons une circulation sans danger.

La mairie met à disposition des particuliers un bac à sel au centre technique, 3 rue de Longvic - 03 80 51 55 82



LA RÉGLEMENTATION DES HAIES



La première règle

Toute plantation de deux mètres ou plus doit ainsi se situer à au moins deux mètres de la limite séparant les deux propriétés. Les haies et arbustes de moins de deux mètres peuvent quant à eux être plantés jusqu'à 50 centimètres de cette limite.

À savoir - Rue, trottoir et circulation

Vous devez également veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Si tel est le cas, le maire peut vous contraindre à élaguer vos arbres en vous adressant une injonction de faire. L'article L.2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'en cas de mise en demeure sans résultat, le maire peut ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1 500 euros (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

VOTRE ANNÉE 2022 ACTIVE ET SPORTIVE !

Et si l'on bougeait à Chenôve en 2022 ? Pour notre santé physique et mentale, pour notre quotidien, pour notre ville. Si nous devons collectivement tirer une leçon de la crise sanitaire, c'est qu'une activité physique, une vie sociale et culturelle sont essentielles à notre équilibre et à celui d'une société où le bien vivre ensemble prime sur les individualités. Et notre ville nous facilite la tâche. Nous pouvons aisément profiter de ses instances participatives, de ses équipements sportifs et culturels, des activités proposées, de ses parcours de plein air pour être acteurs de nos quartiers et de nos vies. Que ce soit en s'emparant de propositions innovantes comme le permis de végétaliser, en s'impliquant au sein des conseils participatifs, en s'investissant dans le tissu associatif local, en fréquentant les lieux sportifs et culturels, nous sommes tous potentiellement porteurs de sens, tisseurs de liens, maillons d'un collectif équilibré.

Alors, en 2022, à vos marques, prêt, bougez !

QUIZZ

Un simple citoyen ne peut rien faire pour sa ville

FAUX - Il n'y a pas besoin d'être membre d'une instance citoyenne pour participer à la vie de votre ville. S'informer à la Maison du Projet, envoyer une idée pour son quartier via le formulaire dédié sur le site internet, se rendre à une réunion publique, regarder le conseil municipal en ligne, solliciter un rendez-vous avec les élus, s'impliquer dans la vie de l'école de son enfant ou encore participer à un événement sont autant de possibilités d'interagir avec la collectivité.

S'aérer à Chenôve, c'est facile

VRAI - Chenôve est une ville sportive qui compte 19 clubs pour pratiquer le sport en loisir ou en compétition. Pas besoin cependant d'être un sportif aguerri pour sortir. Avec ses espaces verts comme le plateau ou le jardin du clos du Roy, ses parcours comme le sentier, les trois boucles du plateau, la balade de l'escargot ou plus récemment le parcours de street art, se promener à Chenôve est accessible à tous, chacun à son rythme.

Je souhaite m'impliquer dans une instance participative, c'est encore jouable ?

VRAI et FAUX - Les instances participatives (conseils participatifs y compris pour les enfants, conseil citoyen) ont été renouvelées en 2021. Chaque conseil compte 12 titulaires hormis le conseil citoyen qui en compte 14. Suite au non pourvoi de quelques sièges, un nouveau tirage au sort sera effectué d'ici le printemps 2022. Tous les habitants inscrits sur les listes électorales seront ainsi susceptibles d'y accéder.

VIVEZ UNE ANNÉE ACTIVE ET SPORTIVE À CHENÔVE !

BOUGER SA VILLE !

Bouger dans sa ville, se bouger, bouger sa ville, assurément en 2022 vous n'aurez plus aucune raison de ne pas participer à la vie publique de votre ville. En effet, Chenôve a fait de la participation citoyenne sa marque de fabrique depuis plusieurs années déjà afin que ses habitants puissent être acteurs des projets d'aujourd'hui et de demain.

S'INVESTIR DANS LA FORÊT COMESTIBLE

Avec le dérèglement climatique et les grandes périodes de chaleur revenant de plus en plus régulièrement, la ville mène une politique volontariste et innovante pour le retour de la nature en ville et la création d'espaces de fraîcheur, en lien avec les habitants. L'aménagement participatif de la plaine Herriot a abouti à la création depuis 2019 d'une forêt comestible, à la fois potentiel îlot de fraîcheur et lieu d'expérimentation de la récolte de plantes alimentaires, une première dans la métropole. Deux ans après, les habitants ont non seulement profité

d'un regain de fraîcheur au cœur de l'été mais également récolté les premiers fruits de leur travail. L'association Pirouette cacahuète organise sur place des ateliers de cuisine s'inspirant des récoltes du moment et des rendez-vous d'observation de la faune qui vient maintenant nicher à cet endroit.



VÉGÉTALISER SA RUE

Ancien membre d'un conseil participatif de Chenôve, Sylvain fait partie des quatre premiers habitants qui ont saisi l'opportunité offerte par la Ville de déposer un permis de végétaliser. Le principe est simple, il consiste à donner la possibilité à chacun d'entre nous d'encourager, par la plantation de végétaux, le retour à la nature et à la verdure en ville.

Ce pionnier nous fait partager ses motivations ; « *C'était avant tout une envie de prendre soin de mon quartier, y habiter complètement en participant activement à son aménagement, son embellissement, dans le respect des possibilités offertes par le permis de végétaliser* » précise Sylvain. Compléter les services rendus par les agents communaux des espaces verts avec des variétés de fleurs ou plantes différentes a permis aussi à cet habitant des

Grands Crus d'orienter son projet et ses choix de végétaux pour développer la biodiversité. Enfin, ces projets devant tous être situés sur le domaine public, Sylvain a imaginé le sien afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre. Il a opté pour des plantes aromatiques (thym, oseille, estragon,...) mais aussi des petits fruits (fraisiers par exemple) ou des fleurs susceptibles d'être dégustés. Son permis ayant été validé par la Ville, Sylvain concrétisera son projet dès le retour des beaux jours.

Pour plus d'informations :

> Maison du projet | 03 80 51 56 10

> sur le site internet : ville-chenove.fr/permis-de-vegetaliser-0

METTRE SA COUR AU VERT

Désimperméabiliser les cours d'école, les végétaliser pour créer des lieux de bien-être, de jeux, de contact avec la nature, voici le défi relevé avec le projet « Cour de Nature » qui a démarré dans les écoles maternelle et élémentaire Bourdenières de Chenôve au printemps dernier. Il faut encore plusieurs mois pour que les cours revêtent leur aspect définitif, le temps que la nature reprenne ses droits. Mais ces cours verdissantes peuvent déjà remplir leur rôle de supports pédagogiques grande nature pour les enfants et les équipes qui peuvent d'ores et déjà observer, jouer, jardiner. Un déploiement de ce projet sur les autres écoles de Chenôve est prévu dans le cadre d'un plan pluriannuel. La Ville aura besoin de la participation de chacun, enfant, parent, enseignant, riverain pour mener à bien ces projets porteurs de sens pour notre planète et les générations à venir.

Favoriser le retour de la nature en ville, agir au quotidien sur les questions climatiques et environnementales qui nous préoccupent tous, s'engager pour la transition écologique constituent des objectifs prioritaires pour notre municipalité. Cette éco-responsabilité collective doit être une réalité à Chenôve. Aussi, nous avons souhaité que chacune et chacun des cheneveliers puisse s'en emparer à travers des actions concrètes pour faire bouger ensemble notre territoire sur ces questions.



Brigitte POPARD,
1^{ère} adjointe au maire
déléguée à la Cohésion sociale
et urbaine, aux Projets de ville et
aux Habitats, à la Politique de la
ville, à la Transition écologique,
aux Relations humaines et
sociales, aux Sports

VIVEZ UNE ANNÉE ACTIVE ET SPORTIVE À CHENÔVE !

S'ENGAGER DANS LES INSTANCES PARTICIPATIVES

Suivez les traces de Sarah pour qui l'engagement citoyen est une seconde nature.

En 5^e au collège Herriot de Chenôve, Sarah s'investit dans tout ce qu'elle entreprend. Quand on lui demande d'où vient cette envie de s'impliquer, elle répond sans hésiter :

« C'est comme ça depuis toujours, j'aime venir en aide à mes camarades et mes professeurs disent de moi que j'ai le souci de bien faire. »

En CM1 à l'école élémentaire des Grands Crus, elle découvre, par l'intermédiaire de son professeur, l'existence d'un conseil participatif des jeunes enfants. Immédiatement conquise, elle décide de candidater avec un de ses camarades de classe.

Elle devient alors membre du CPJe de Chenôve pour une durée de deux ans.

Toujours en éveil, l'enthousiasme intact après ce 1^{er} mandat, elle se présente une nouvelle fois pour un second mandat. Son souhait de repartir, elle l'explique par son envie de « donner de soi-même, de son temps pour les autres et de faire la rencontre de nouveaux camarades ». Elle retient aussi de cette première expérience, l'aboutissement d'un projet qui lui tient particulièrement à cœur, la boîte à soucis. Expérimentée dans un premier temps à l'école Gambetta, cette boîte permet aux élèves de déposer de façon anonyme des messages au sujet de tracas, de problèmes rencontrés. Elle espère que ce projet se déploiera dans d'autres écoles de la Ville et permettra aux enfants qui en ont besoin de libérer leur parole.

Plus récemment et dans le cadre

de ce nouvel engagement, elle a participé à une rencontre avec tous les nouveaux membres du CPJe pour mieux faire connaissance et déterminer les projets qu'ils mettront en œuvre cette année. Chaque groupe devait choisir une thématique et convaincre les autres, par un texte, une présentation, de voter pour eux.

C'était sans compter sur le pouvoir de conviction de Sarah qu'elle a déjà testé lors de son élection en tant que déléguée de classe.

L'environnement, que son groupe et elle avaient retenu, a remporté tous les suffrages. Elle est très heureuse que ce soit la thématique de son groupe qui soit à l'honneur en 2022. Et ne soyons pas inquiet pour ces jeunes élus, ils pourront s'appuyer sur l'expérience et la détermination de Sarah pour mener à bien leur mission !



> PARTAGEZ VOS IDÉES POUR LA VILLE !

Vous avez une idée pour améliorer votre cadre de vie ? Connectez-vous sur le site internet et remplissez le formulaire dédié pour soumettre votre projet.

Pour plus d'informations : ville-chenove.fr/jai-une-idee-pour-ma-ville

Le pouvoir d'agir des habitants dépasse la simple participation. C'est permettre à des habitants d'agir sur leur quotidien, sur leur environnement car ils ont une expertise d'usage de leur quartier, de leur territoire. Le pouvoir d'agir est une démarche émancipatrice. Il ne suffit pas de savoir qu'on peut prendre la parole pour la prendre. C'est pourquoi nous travaillons depuis de nombreuses années à développer un cadre et un dispositif en matière de participation citoyenne qui permet à celles et à ceux qui le souhaitent de s'engager.



Sylvain BLANDIN
conseiller municipal
délégué au Pouvoir
d'agir des habitants et à
l'Accompagnement à la
fonction parentale

LA MAISON DU PROJET VOUS ACCOMPAGNE

Implantée au cœur du quartier du Mail, en face de la bibliothèque-médiathèque, en rez-de chaussée d'immeuble, la Maison du Projet est un lieu au service des habitants pour s'informer et participer à l'amélioration et à la transformation de leur cadre de vie notamment en lien avec le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.

Ce lieu d'accueil et de ressources est aussi l'endroit où les projets d'urbanisme sont pilotés et coordonnés par la direction de la cohésion sociale et urbaine. Parmi eux, la poursuite de l'aménagement du cœur de ville, la construction du nouveau gymnase du Mail, les projets de transition écologique comme l'aménagement du futur parc au pied du Cèdre, et la réhabilitation du secteur Kennedy. Tous ces projets font appel à la participation active et à l'implication des habitants et c'est la raison pour laquelle la Maison du projet s'impose également en lieu de référence pour les citoyens impliqués dans la vie de leur cité et les membres des conseils citoyens et participatifs de Chenôve.

La Maison du Projet

12, rue Lamartine | 03 80 51 56 10

DES PISTES POUR CULTIVER SA FORME

Et si on profitait de la nouvelle année pour s'activer davantage à l'extérieur et ainsi prendre soin de sa santé ? C'est aussi une façon de faire le plein d'énergie, d'améliorer sa forme en la cultivant, de maintenir un corps sain dans un esprit sain. Pas besoin d'être un sportif aguerri pour bouger plus ! Chacun peut trouver la manière qui lui convient, ici même, à Chenôve.

PROMENEZ-VOUS AU CLOS DU ROY

Ce jardin plébiscité en toute saison par petits et grands grâce à la présence de 25 espèces d'animaux, regorge d'activités, le tout dans un environnement préservé au pied du plateau de Chenôve. Le jardin éducatif est le terrain de jeu idéal pour de nombreuses découvertes : espèces végétales, goûts, cycles de vie et saisonnalité des plantes, gestion de l'eau et des déchets, types d'agriculture... autant de thèmes qui permettent de se recentrer sur l'essentiel. Un verger conservatoire naissant offre l'opportunité de renouer avec des variétés de fruits anciennes voire disparues, souvent méconnues du grand public.

EMPRUNTEZ LE SENTIER BONBIS

Le sentier Bonbis est une grande boucle de 10 kilomètres au départ du jardin du Clos du Roy. Le sentier balisé en jaune et bleu, traverse le centre historique de Chenôve, à proximité des pressoirs des Ducs de Bourgogne, et monte sur le plateau. Un parcours sans difficulté particulière mais qui vous réservera une petite dose d'effort et de beaux points de vue.

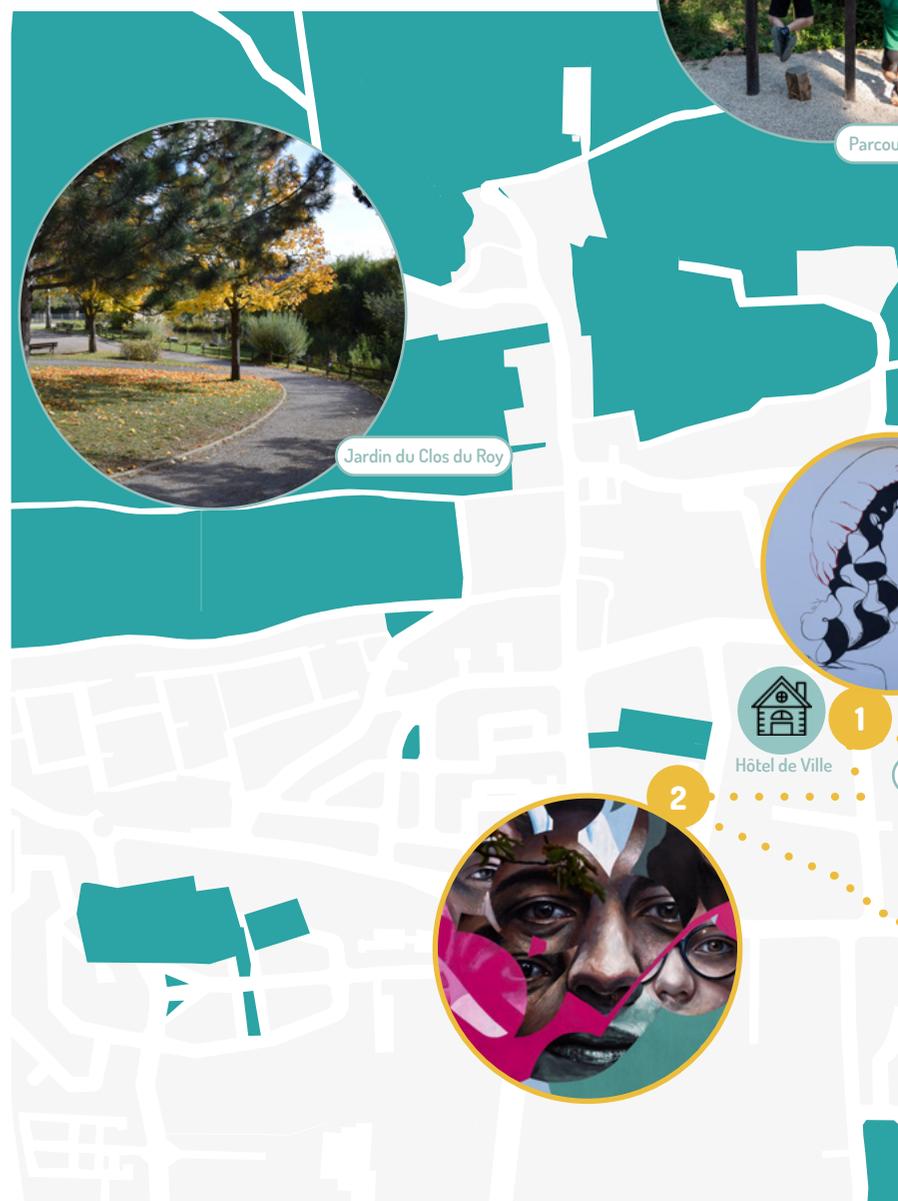
REDÉCOUVREZ CHENÔVE SUR UN PLATEAU

Trois boucles de 1 à 5 km, équipées d'ateliers sportifs en libre-accès, jalonnent le plateau de Chenôve : c'est ce qu'on appelle le Circuit Rustique d'Activités Physiques Aménagé (CRAPA). Il a d'ailleurs fait l'objet dernièrement d'une attention toute particulière de la part des membres du conseil participatif qui ont souhaité utiliser le budget alloué par la Ville pour rénover et créer de nouveaux ateliers.

JOUEZ LES GASTÉROPODES

Le circuit appelé plus communément « La balade de l'escargot » tire son nom du temps où Chenôve comptait des héliculteurs parmi ses habitants. La promenade vous conduira au cœur du vignoble et du vieux bourg chenevelier guidé par l'application Balades en Bourgogne téléchargeable gratuitement depuis votre smartphone. Le principe de cette application est de proposer des circuits géolocalisés. Une fois la balade téléchargée, les problèmes de réseaux se font oublier, le mode GPS prend le relais et vous permet d'obtenir des informations sur les différents lieux de passage.

> À DÉCOUVRIR EN VILLE



Le géocaching, vous connaissez ?

Cette association domiciliée à la Maison de la Vie associative de Chenôve propose aux passionnés de géocaching de se rassembler pour créer des événements et partager leurs expériences. Cette activité consiste à utiliser la technique du géopositionnement par satellite (GPS) pour rechercher ou dissimuler des « caches » ou des « géocaches », dans divers endroits à travers le monde. Une géocache typique est constituée d'un petit contenant étanche et résistant, comprenant un registre des visites et parfois un ou plusieurs « trésors ». Des applications téléchargeables gratuitement permettent d'orienter et de guider les recherches.

VIVEZ UNE ANNÉE ACTIVE ET SPORTIVE À CHENÔVE !

QUÉSACO ? LE STREET WORKOUT

Venue tout droit des Etats-Unis, cette pratique sportive de plein air a su trouver ses adeptes en France et plus particulièrement à Chenôve depuis que la commune a mis en place ces installations dans plusieurs endroits de la Ville.



rs CRAPA



5

Bibliothèque-Médiathèque



Le Cèdre



4



3

40 ANS D'INTERACTIONS ENTRE LA BIBLIOTHÈQUE ET VOUS

En 2022, toute l'équipe se met sur son 31 pour fêter avec vous les 40 ans de la bibliothèque-médiathèque de Chenôve. Situé en plein cœur du quartier politique de la ville, ce lieu de culture n'est jamais déserté. Même au plus fort de la crise sanitaire, un système de drive a été proposé aux habitants et le maintien du service de portage de livres à domicile a permis, plus que jamais, d'entretenir un lien avec des personnes parfois totalement isolées.

Toujours en ébullition, les bibliothécaires phosphorent sans cesse de nouveaux projets, d'idées partagées avec leurs abonnés. 2022 sera riche en animations, des ateliers numériques aux contes pour les tout-petits en passant par les ateliers d'écriture ou l'accompagnement à la lecture.

S'appuyant sur un fonds documentaire conséquent, les bibliothécaires désherbent assidûment tout au long de l'année. Rien à voir avec les mauvaises herbes, dans le jargon des métiers du livre, ce terme signifie remplacer les collections par des plus récentes, procéder à du tri, aérer les rayonnages. Les livres mis de côté seront vendus à des prix symboliques à l'occasion d'une grande braderie organisée à l'automne. Les recettes seront reversées à une association comme c'est le cas depuis plusieurs années.

DÉCOUVREZ LE STREET-ART UNE DOSE DE CULTURE À CHAQUE PAS

- 1 Marianne, **Don Mateo** (2019)
- 2 Herriot de Janeiro, **Koga One** (2021)
- 3 Jungle Urbaine, **STOUL** (2020)
- 4 **Ted Nomad** (2018)
- 5 **Xavier Eltono** (2017)

Pour en savoir plus sur ce parcours, rendez-vous sur le site du Cèdre : www.cedre.ville-chenove.fr en cliquant sur l'onglet « Parcours Street Art »

Plus qu'un hommage à une forme d'art qui trouve tout son sens à Chenôve, le parcours de Street art que l'on peut admirer dans toute la ville est une occasion de plus de faire sortir l'expression artistique et culturelle hors les murs, au plus près des Cheneveliers. Une ville active qui bouge, un territoire où l'œuvre culturelle va au-devant de son public, une commune où la Culture investit l'espace pour mieux s'y fondre, c'est l'engagement que nous avons pris devant vous, un engagement qui nous anime, un engagement qui nous oblige.



Léo LACHAMBRE
adjoint au maire

délégué à la Culture, à l'Éducation populaire
et au Numérique pour tous

Tribunes libre expression

LE MONOPOLE DU COEUR OU LA CENSURE DÉMOCRATIQUE.

Nous avons dénoncé récemment lors des derniers Conseils municipaux le fait regrettable que l'opposition n'était jamais conviée aux manifestations de solidarité avec nos concitoyen(-ne)s. Ainsi les repas des aînés ou encore toutes les autres actions caritatives ont été exclusivement réservées à la majorité municipale. Comme si le monopole du cœur et l'esprit de solidarité lui appartenaient !

Cela dénote une forme de censure qui est très loin de l'image véhiculée, à savoir celle de la liberté d'expression, de l'égalité entre les personnes et de la fraternité. Autrement dit les fondements de notre République.

Il est bien beau de vouloir sans cesse donner des leçons de démocratie sans se les appliquer à soi-même.

Pour terminer sur une note plus optimiste, Philippe Singer et moi-même vous souhaitons, dans un contexte sanitaire toujours peu rassurant, nos meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour cette nouvelle année 2022

Philippe NEYRAUD - LR
Philippe SINGER - LaRem
Le Bon sens à Chenôve

Pour cette année 2022, je présente mes vœux de santé, solidarité, fraternité, à chacun et avant des échéances électorales importantes, j'ai souhaité vous présenter mes vœux avec une envie d'espoir, d'humanité et d'altruisme.

Malgré la crise et les difficultés rencontrées au quotidien depuis deux ans, j'ai une confiance inébranlable dans la volonté et la capacité de sursaut de notre nation, comme elle l'a déjà démontré au cours de son histoire.

Je formule aussi le vœu de l'optimisme collectif où comme l'écrit Albert Camus, « la vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent. »

Dominique MICHEL
Avançons pour Chenôve

En cette nouvelle année, recevez tous mes vœux de bonheur. L'année 2022 sera marquée par des échéances électorales importantes pour notre pays. Il va nous falloir choisir le projet que nous voulons pour notre pays. A cent jours des présidentielles, la demande des français est loin d'être polarisée sur le contrôle de l'immigration ou la sécurité. La crise sanitaire a nourri une forte demande d'un retour à l'Etat Providence, un Etat responsable qui va en

même temps sauver « l'outil productif » mais aussi sauver des vies en proposant la possibilité de se faire vacciner.

Mesurons cette chance !

Saliha M'PIAYI
Territoire de Progrès

EN 2022, CONTINUONS D'ÊTRE ACTIFS ENSEMBLE !

L'épidémie circule toujours, se joue de beaucoup de prévisions. La crise sanitaire pousse une fois de plus les voyants dans le rouge et il nous est difficile de sortir de l'inquiétude installée depuis maintenant presque deux années.

Malgré ce contexte, il nous faut résister, continuer à regarder l'horizon et innover !

En 2021, nous avons dû répondre aux urgences liées à la crise. Nous avons fait le choix de services publics forts pour accompagner chacun et les plus fragiles d'entre nous, au travers notamment d'un plan ambitieux pour la cohésion sociale. Dans tous les domaines, autour de notre maire, notre équipe s'engage et nous avons eu à cœur de poursuivre la mise en œuvre de notre programme municipal. Nous avons fait face avec vous, et vous pourrez continuer à compter sur la pleine mobilisation de la majorité municipale durant l'année à venir.

Vous pouvez compter sur notre engagement tout au long de l'année, à vos côtés et aux côtés des forces vives de notre ville qu'elles soient associatives, culturelles, économiques ou institutionnelles, pour une ville en mouvement.

Vous pouvez compter sur notre engagement dans la proximité auprès des cheneveliers pour une ville inclusive et bienveillante.

Vous pouvez compter sur notre volonté de rendre Chenôve plus facile à vivre pour tous et d'en faire une ville durable comme apaisée.

Une nouvelle année nous ouvre ses portes, nous la voulons pleine d'espoir, d'énergie et de bienveillance. Qu'elle soit pour chacune et chacun d'entre vous un millésime heureux, fait de partages et de dialogue, d'amitié et de fraternité, de projets et de perspectives.

L'année 2022 sera une succession de rendez-vous importants.

Continuons de faire vivre l'Union de la gauche au sein de laquelle notre défunt collègue Martino Amodeo, à qui le groupe « Chenôve pour tous » tient à rendre hommage, portait une parole forte que nous ne manquerons pas de faire perdurer au sein de la majorité municipale.

Soyons inventifs, restons unis, luttons contre toutes les sources de division et d'injustice, pour trouver ensemble des solutions du temps présent, celles qui donneront un sens au quotidien et des promesses à l'avenir !

Patrick AUDARD
Brigitte POPARD,
Coprésidents
Léo LACHAMBRE, porte-parole
Thierry FALCONNET,
Ludovic RAILLARD,
Christiane JACQUOT,
Nouredine ACHERIA,
Aziza AGLAGAL,
Mongi BAHRI
Brigitte BERTHE
Christine BUCHALET,
Stéphanie DROUIN
Jean-Marc FOMBARLET
Julienne FIOSSONANGAYE
Didier GIRARD
Pascal KELLER
Jamila de LA TOUR D'AUVERGNE,
Nezha NANG-BEKALE
Saliha OUARTI
Anne VILLIER
Hana WALIDI-ALAOUI
Groupe « Chenôve pour tous »
contact@chenovepourtous.fr

FAIRE FACE AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, UN DÉFI POUR CHENÔVE.

La ville de Chenôve siège au SIPLASUD, le syndicat du Plateau du Sud Dijonnais. Ses représentants ont dû, à plusieurs reprises, se pencher sur l'état de la forêt qui couvre en partie les plateaux, des feuillus au sud et quelques bois de pins au nord. Le diagnostic est sombre. Dans les forêts de feuillus, certaines essences sont en train de disparaître (les charmes, qui n'ont pas survécu aux sécheresses et aux canicules de 2019-2020) ou sont très affaiblies (les hêtres en particulier). Les pins noirs d'Autriche sont en mauvaise santé également, et leur disparition progressive pose un sérieux problème de sécurité car ils tombent facilement et menacent les promeneurs.

Ces quelques exemples à proximité de nos quartiers montrent que le réchauffement climatique a ses premiers effets concrets dans notre cadre de vie ! Il s'agit donc d'une menace réelle qui exige des mesures immédiates et non reportables dans le temps. C'est maintenant qu'il faut intervenir et agir.

Chaque politique de gestion est municipale, mais devra davantage se coordonner dans les années à venir notamment grâce au SIPLASUD. A Chenôve, nous allons engager dès cet hiver un plan

de reboisement du Bois du Chapitre pour soutenir la transition déjà amorcée avec l'ONE, en replantant des essences qui supportent les températures caniculaires de l'été mais aussi d'éventuels gels de l'hiver.

Les habitants de Chenôve sont très attachés au formidable atout qu'est le plateau pour notre ville et ses espaces naturels à proximité de la cité. A nous, conseil municipal, d'avoir une politique ambitieuse pour accompagner la transition de cet espace boisé qui tient compte du brutal changement climatique auquel nous devons faire face.

« Plantons des arbres et les racines de notre avenir s'enfonceront dans le sol et une canopée de l'espoir s'élèvera vers le ciel »

C'est avec ces mots de Wangari Muta Maathai que nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2022.

Bruno HABERKORN,
Président
Sylvain BLANDIN
Yves-Marie BRUGNOT
Sophie MOREAU
Groupe « Solidarité et
Écologie pour Chenôve »

ÉLOGE DU SERVICE PUBLIC

Créer une commission locale des usagers du service public dotée d'un pouvoir d'interpellation du maire et des élus pour améliorer la qualité du service public local en étant force de propositions ». Tel est rédigé l'engagement 1, proposition 4 de notre programme municipal. Ce point est plus que jamais d'actualité.

Selon les apôtres du libéralisme, à l'œuvre notamment dans notre pays, « la société n'existe pas ». Le monde n'est pour eux qu'une somme d'individus isolés et rivaux, tirant tant bien que mal leur épingle d'un jeu sauvage. L'un des antidotes à cette conception barbare de l'humanité a pour nom « service public ». Le saccage méthodique dont il fait l'objet est la condition préalable de l'établissement d'une société régie par la guerre de tous contre tous, dont nous ne voulons pas, ni à Chenôve, ni ailleurs. Les exemples de destruction du service public ne manquent pas dans notre commune.

En première ligne de la crise sociale, les agents des trois fonctions publiques, d'Etat, hospitalière et territoriale incarnent l'éthique de la République sociale : leurs tâches sont toutes dédiées aux autres. Comme en ont témoigné les agents de GRDF en refusant de couper le gaz à des clients bernés par de nouveaux fournisseurs. Ils et elles forment un cordon sanitaire sans lequel, effectivement, la société n'existe plus ou à peine.

A Chenôve encore, La Poste est dans un état sinistré : réductions de personnel entraînant des retards dans le courrier (il ne fait pas bon être abonné à un journal quotidien, vous le recevrez la plupart du temps avec un retard de 2 ou 3 jours...).

En réponse au dévouement des fonctionnaires, le gouvernement veut augmenter leur temps de travail. Il réduit les moyens accordés « aux laboratoires sociaux » – comme notre ville – leur laissant le choix d'augmenter le temps de travail des agents ou de réduire la qualité des services.

Notre ville grâce à l'action des municipales d'union de la gauche et des écologistes depuis plusieurs années, compte des services publics de qualité et de proximité : Maison de santé, bibliothèque... Comment les améliorer encore, les maintenir dans ces conditions ?

A l'heure de la pandémie et de la baisse du pouvoir d'achat, les services publics sont encore davantage la principale richesse des plus modestes, des moins fortunés. Les citoyennes et citoyens de Chenôve doivent s'emparer de la question. N'hésitez pas à nous alerter en cas de problème à ce sujet.

Toutes nos pensées et nos remerciements à Tony AMODEO récemment disparu, pour ses tribunes et son engagement depuis 2014.

Groupe « communiste,
républicain,
intervention citoyenne »

Coups de coeur de la Bib

PLACE COLUCHE | 03 80 51 55 09 | BIBLIOTHEQUE@VILLE-CHENOVE.FR | WWW.BIBLIOTHEQUE.VILLE-CHENOVE.FR

JEUNESSE



UN GOÛTER PARFAIT

DE CHINATSU WATANABE
PARU CHEZ BAYARD EN 2021

La recette de la crêpe, expliquée étape par étape en compagnie d'un chat !
Imprimées sur du papier-miroir, les pages de ce livre se reflètent l'une dans l'autre et transforment l'heure du goûter en espace de jeu ! Une nouvelle façon de lire dans un espace en 3 dimensions. À partir de 3 ans



LE PETIT ROBOT DE BOIS ET LA PRINCESSE BÛCHE

DE TOM GAULD
PARU À L'ÉCOLE DES LOISIRS EN 2021

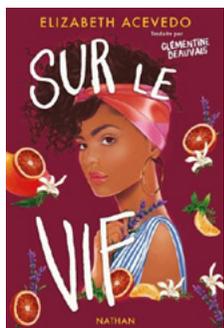
Ils sont nés dans un couple royal sans enfant, grâce à l'aide d'une inventrice et d'une sorcière. Chaque jour, le robot de bois doit réveiller, avec une formule secrète, sa sœur la princesse qui se transforme en bûche dès qu'elle s'endort. Un matin, il oublie et une servante jette la bûche par la fenêtre. Pour la retrouver, le vaillant petit robot est prêt à traverser la terre entière ... À partir de 6 ans



JACQUELINE

DE PIERRE-JACQUES ET JULES OBER
PARU CHEZ SEUIL JEUNESSE EN 2021

Jacqueline n'a que 7 ans quand la Seconde Guerre mondiale éclate. Et son papa est militaire. Il va lui falloir vivre désormais avec l'absence et traverser des épreuves qu'elle n'aurait jamais pu imaginer... Suivant sa mère comme son ombre, Jacqueline va traverser la France pour faire échapper son papa de prison puis l'aider à gagner la zone libre. Un texte tiré d'une histoire vraie, joliment illustré de photographies de personnages miniatures. À partir de 7 ans



SUR LE VIF

D'ELIZABETH ACEVEDO
PARU EN 2021 CHEZ NATHAN

Emoni a de l'or au bout des doigts. Entre ses mains, saveurs et épices composent des plats incomparables. Mais elle a aussi une petite fille de 2 ans, et jongle entre son rôle de jeune mère, les cours au lycée et le travail le soir pour aider sa grand-mère à payer les factures. Emoni a 17 ans, et elle ne pense pas qu'elle pourra continuer ses études, ni devenir cheffe dans un restaurant. L'ouverture dans son lycée d'un nouveau cours d'arts culinaires pourrait bien lui permettre de déployer son talent... À partir de 13 ans

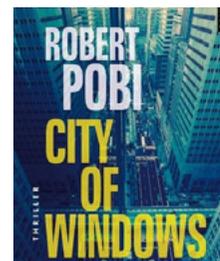
ADULTE



L'ENFANT RÉPARÉ

DE GRÉGOIRE DELACOURT
PARU CHEZ GRASSET EN 2021

Remontant à la source de son enfance saccagée, Grégoire Delacourt la fait revivre dans L'enfant réparé, poignant récit où il se livre pour la première fois. Il raconte un corps abîmé et les livres qui l'ont réparé, ce corps qui très jeune a subi l'étourdissement dans le Valium et se percevait comme un déchet. L'écriture lui permet d'abord de subsister, de fuir sa famille et ses souvenirs, avant de devenir une démarche créatrice jalonnée des traces cachées de ses douleurs enfantines.



CITY OF WINDOWS

DE ROBERT POBI
PARU AUX ÉDITIONS LES ARÈNES EN 2021

New York, l'hiver. Un Sniper terrorise la ville et tue des membres des forces de l'ordre sans jamais rater sa cible malgré une météo exécrable. Le FBI enquête mais même leurs meilleurs algorithmes ne parviennent pas à déterminer d'où sont partis les coups de feu. Ils font donc appel à Lucas Page, un ancien agent du FBI. Celui-ci a quitté la police suite à un grave accident qui l'a privé d'un bras, d'une jambe et d'un œil. En revanche, il a gardé son sens incroyable de la logique, son caractère exécrable et son manque de tact ! Une enquête haletante mêlée à une critique féroce de la violence omniprésente aux États-Unis.



LE COOKIE DE NOS RÊVES

DE DEBORAH DUPONT-DAGUET ET GÉRALDINE MARTENS
PARU CHEZ FIRST EN 2021

Pour rêver devant de superbes photos, avant de se lancer dans la réalisation des recettes, expliquées de façon claire et précise. Succès garanti !



LES VISITEURS D'HISTOIRE : QUAND L'HISTOIRE DE FRANCE S'INVITE CHEZ MOI

DE BRUNO SOLO
PARU AUX ÉDITIONS DU ROCHER EN 2021

Qui l'aurait cru ? Parmi les nombreuses cordes à son arc, Bruno Solo s'avère être féru d'histoire. Il a convié chez lui, le temps d'un dîner imaginaire, plusieurs personnages de l'Histoire de France : Clovis, Aliénor d'Aquitaine, Christine de Pizan, le Chevalier d'Éon, Louise Michel, et bien d'autres.

Le banquet promet d'être animé ! En hôte curieux mais mordant, Bruno a l'art de relancer la conversation. Il n'hésite pas à poser les questions qui fâchent, dégonfle certaines légendes, fait des parallèles avec notre présent, sans jamais se départir de son esprit caustique et de son humour.

Suivez l'actualité de la
Bibliothèque - Médiathèque
François Mitterrand

www.bibliotheque.ville-chenove.fr

Protocole sanitaire

En raison du contexte sanitaire actuel, le pass sanitaire pour les personnes âgées de 12 ans et 2 mois est exigé à l'entrée de la Bibliothèque. Il faut être munis d'un QR code attestant d'une vaccination complète, d'un test négatif de moins de 24h ou d'un certificat de rétablissement du Covid-19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois. Merci pour votre compréhension.

Agenda*

* Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, les événements annoncés ci-dessous peuvent être modifiés ou annulés selon l'évolution de la pandémie. Tout changement sera diffusé sur les supports numériques de la Ville de Chenôve. **N'hésitez pas à vous connecter sur la page Facebook Ville de Chenôve.**

ÉVÉNEMENTS

21 & 22 janvier

Nuit de la lecture

Bibliothèque-Médiathèque François Mitterrand

Lundi 31 janvier à 18h

Le courage

Théâtre et musique dans le cadre du Festival Modes de vie
Le Cèdre

Vendredi 4 février à 20h

La Machine de Turing

Théâtre • *Le Cèdre*

Mardi 8 février à 20h

Antioche

Théâtre dans le cadre du Festival Modes de vie
Le Cèdre

Vendredi 11 février à 14h30 et 19h

Enfants sauvages

Théâtre - jeune public dans le cadre du Festival A pas Contés • *Le Cèdre*

Jeudi 3 mars à 19h

Camille et Georges

Musique • *Le Cèdre*

Mardi 8 mars à 20h

Incandescences

Théâtre • *Le Cèdre*

Mardi 15 mars à 20h

Carnaval (gastronomique) des animaux

Musique • *Le Cèdre*

Samedi 19 mars à 20h

Le jeune noir à l'épée

Musique, Danse • *Le Cèdre*

LES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES



Dimanche 30 janvier à 10h45 et 11h15

Souvenir Maxime Guillot et Marcel Naudot
Cimetière et Hôtel de Ville

Samedi 19 mars à 11h15

Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement
à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et
des combats en Tunisie et au Maroc
Monument aux morts

CONSEILS MUNICIPAUX

• **Lundi 7 février**

• **Lundi 4 avril**

• **Lundi 27 juin**

• **Lundi 26 septembre**

• **Lundi 14 novembre**

• **Lundi 12 décembre**

*Les séances, ouvertes à tous, débutent à 18h30,
en salle du conseil au 2^e étage de l'Hôtel de Ville.*

*L'ordre du jour est consultable sur le site internet
et la page Facebook de la Ville une semaine avant
chaque conseil.*

*Les séances sont filmées et retransmises sur Facebook
et le site internet.*

*Vous pourrez aussi accéder aux comptes-rendus sur
ce même site : www.ville-chenove.fr*

EXPOSITIONS

Du 28 janvier au 18 février 2022

Exposition «Toi du monde»

Travaux d'élèves dans le cadre du Festival Modes de Vie
Aux heures d'ouverture du Cèdre

Du 1^{er} au 31 mars 2022

Exposition photographique «Dijon-Pékin à vélo»

par Aurélie Gonet

Aux heures d'ouverture du Cèdre

DON DU SANG

Lundi 14 février

Lundi 4 juillet

de 15h30 à 19h30 • *Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville*

Lundi 29 août

Lundi 19 décembre

LE COMITÉ DE JUMELAGE

propose un calendrier illustré de Chenôve
pour l'année 2022

Tarif : 5€ - 06 78 53 48 55

L'OMPA CHANGE DE NOM

L'Office Municipal des Personnes Âgées (OMPA) devient
l'Association des Séniors de Chenôve (ASC).

L'assemblée générale du 17 novembre 2021 réunissant une
centaine de personnes a entériné le nouveau nom de l'OMPA.
Liliane Lardrau a été reconduite dans son rôle de Présidente avec
le soutien de tous les bénévoles et du conseil administratif.

Vous pouvez les retrouver à la Maison des Aînés rue Armand
Thibaut, le lundi et mercredi après-midi de 14h à 17h pour des
travaux d'aiguilles et de bricolage, et le vendredi après-midi de
14h à 17h, pour des jeux de cartes et de sociétés pour certains.

LES ÉLUS DANS LES QUARTIERS

VISITE
DE QUARTIER

RETOUR
27 NOV. 2021
STADE - FERRY - BAZIN - ATELIERS



DE NOMBREUX HABITANTS AU RENDEZ-VOUS

L'équipe municipale accompagnée des services techniques a poursuivie ses visites en allant à la rencontre des chenevellers des quartiers du stade, Ferry, Bazin et Ateliers : une matinée riche en échanges. Le temps hivernal n'a pas freiné les habitants. Ce moment privilégié fut l'occasion de faire le point sur les aménagements de voiries réalisés, de prendre en compte les difficultés rencontrées par les habitants en matière de voisinage et de circulation et de travailler collectivement sur l'amélioration du cadre de vie.

Ce samedi matin, de nombreux sujets ont été abordés tels que : la signalétique des toilettes publiques afin de diminuer les incivilités et améliorer la propreté, la vitesse excessive sur les grands boulevards, les différents types de revêtements de voiries plus ou moins bruyants, les modifications des sens de circulation en adéquation avec les habitudes des conducteurs, les aménagements de voiries pour un stationnement sécurisé, la mise à disposition de nouveaux distributeurs de sacs à crottes et les problématiques des haies non taillées donnant sur la voie publique. Ces rencontres permettent d'étudier et planifier d'éventuels travaux pour le bien être collectif.

CONTACTEZ VOTRE MAIRIE

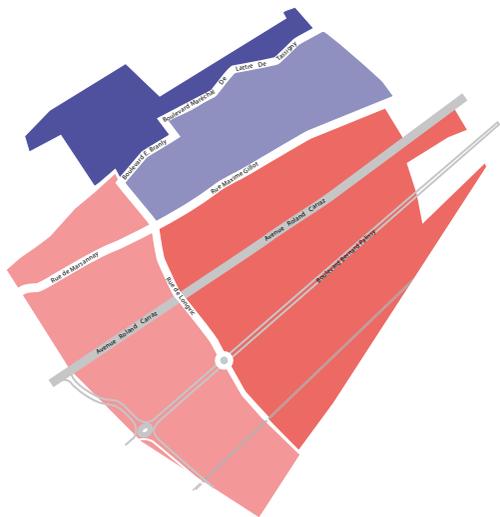
Les élus de la majorité municipale vous reçoivent en mairie sur rendez-vous.
2, place Pierre Meunier

Prise de rendez-vous

- > par téléphone 03 80 51 55 00
- > ou via internet sur www.ville-chenove.fr rubrique « je prends rendez-vous avec le maire »
- > ou via le site internet rubrique « nous contacter »

Signalez un problème dans votre quartier

- > via la rubrique « je signale » sur le site internet de la Ville de Chenôve www.ville-chenove.fr



de 9h à 11h PERMANENCES DE QUARTIER

8 janvier

Vieux Bourg/Fleurs/Giraud
Maison du développement durable

15 janvier

Centre Ville/Mail/Gambetta/Kennedy
La Fabrique

22 janvier

Clos du Roy/Grands Crus/Chenevary
Salle Mesguis

29 janvier

Stade/Ferry/Bazin/Ateliers
Gymnase Ferry

5 février

Vieux Bourg/Fleurs/Giraud
Maison de la petite enfance

12 février

Centre Ville/Mail/Gambetta/Kennedy
Gymnase Gambetta

19 mars

Stade/Ferry/Bazin/Ateliers
Maison des sports

2 avril

Centre Ville/Mail/Gambetta/Kennedy
L@ Boussole

7 mai

Stade/Ferry/Bazin/Ateliers
Gymnase Ferry

14 mai

Vieux Bourg/Fleurs/Giraud
Maison du développement durable

21 mai

Clos du Roy/Grands Crus/Chenevary
Salle Mesguis

25 juin

Clos du Roy/Grands Crus/Chenevary
Salle Mesguis

9 juillet

Vieux Bourg/Fleurs/Giraud
Maison de la petite enfance

de 9h30 à 12h VISITES DE QUARTIER

12 mars 2022

Clos du Roy/Grands Crus/Chenevary

26 mars 2022

Vieux Bourg/Fleurs/Giraud

4 juin 2022

Centre Ville/Mail/Gambetta/Kennedy

2 juillet 2022

Stade/Ferry/Bazin/Ateliers

Compte-tenu des conditions sanitaires actuelles, les événements annoncés ci-dessus peuvent être modifiés ou annulés selon l'évolution de la pandémie.

Tout changement sera diffusé sur les supports numériques de la Ville de Chenôve. N'hésitez pas à vous connecter sur la page Facebook Ville de Chenôve



Le marché du dimanche de Chenôve

est dès maintenant
au Centre-ville !

Le meilleur d'ici et d'ailleurs